

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 62 (1982)
Heft: 4

Artikel: L'économie suisse à l'aube de 1983
Autor: Honnegger, Fritz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886983>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'économie suisse à l'aube de 1983

Une économie aussi dépendante de l'étranger que l'est celle de la Suisse ne peut pas échapper à la longue aux effets conjugués d'un affaiblissement continu de la conjoncture internationale, de la montée du protectionnisme, et d'un environnement défavorable lié à l'endettement croissant des pays en développement et de l'Est.

Il n'est dès lors guère surprenant que la situation économique de notre pays se soit progressivement détériorée au cours de l'année 1982. Nos exportations, en particulier, ont enregistré une baisse aussi soudaine que prononcée au milieu de cette année. Néanmoins, l'évolution défavorable de notre commerce extérieur ne traduit pas pour autant une perte de compétitivité de notre industrie d'exportation. Nos principaux concurrents sur les marchés internationaux ont, en effet, enregistré un recul similaire de la demande étrangère qui reflète notamment le nouvel affaiblissement de l'activité économique en Europe.

En revanche, l'économie intérieure de notre pays paraît avoir relativement bien résisté. Certes, le contrecoup des hausses de coûts et des taux hypothécaires s'est particulièrement fait sentir dans le secteur de la construction. Mais d'un autre côté, les investissements productifs des entreprises se sont maintenus à un niveau élevé en dépit des difficultés économiques auxquelles ces dernières sont de plus en plus confrontées.

Ceci montre que notre industrie est consciente que, pour demeurer compétitive sur le plan international, elle doit compter avant tout sur ses propres forces pour opérer les ajustements nécessaires aux nouvelles conditions régnant sur le plan international. Des aides de l'État ne sauraient les remplacer. En revanche, ce dernier vise à garantir des conditions générales aussi favorables que possible à son développement.

La persistance d'une inflation élevée selon les normes helvétiques demeure un important sujet de préoccupation pour le Conseil fédéral et la Banque nationale. Cette dernière poursuit, à cet égard, une politique monétaire prudente, gouvernée qu'elle est par le souci, d'une part, d'éviter un recul par trop prononcé de la conjoncture et, d'autre part, de permettre un retour à la stabilité des prix à moyen terme.

La politique budgétaire demeure, pour sa part, dominée par la volonté de rétablir l'équilibre financier de la Confédération, de sorte que le déficit consolidé des administrations publiques a pu être maintenu en général à un niveau inférieur à un pour cent du produit national brut ces dernières années et demeure ainsi modeste en regard de ce que l'on observe à l'étranger. Le Conseil fédéral reste cependant de l'avis que même des déficits de cette ampleur sont trop élevés à long terme. De cette manière, les autorités suisses espèrent contribuer efficacement aux efforts visant à modérer le renchérissement et à maintenir des conditions favorables au développement des investissements productifs.

Même si, en comparaison de l'étranger, le taux de chômage d'un demi pour cent que connaît la Suisse demeure modeste, le Conseil fédéral suit avec attention les développements intervenant sur le marché du travail. Il est encourageant, cependant, de constater qu'en dépit de l'assombrissement de la situation économique, les entreprises ont jusqu'ici davantage eu tendance à recourir au chômage partiel afin de maintenir leurs effectifs en vue d'une reprise de l'activité.

Il ne fait guère de doute que 1983 sera une année difficile pour notre économie. Nous estimons, à cet égard, que le marasme économique qui persiste sur le plan international est sérieusement aggravé par la montée du protectionnisme. C'est pourquoi, nous pensons qu'il serait dès lors utile que les Gouvernements des pays industrialisés qui portent une grande part de responsabilité dans le développement de l'économie mondiale se souviennent à nouveau que c'est grâce à l'extension du libre-échange que notre niveau de vie a pu progresser aussi rapidement au cours de ces trente dernières années.

Ce n'est que si un tel retour à des marchés plus ouverts pouvait être réalisé et si les entreprises cherchaient à nouveau dans leurs propres efforts les ressources nécessaires à leur développement que nous oserions à nouveau être pleinement confiants dans l'évolution future de nos économies.

Fritz HONNEGGER,
*Chef du Département Fédéral
de l'Économie Publique,
Président de la Confédération.*